

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Risques PsychoSociaux dans l'entreprise

Référence : RPS001

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Salariés, cadres ou dirigeant, vous souhaitez pouvoir identifier les risques psychosociaux qui peuvent exister au sein de l'entreprise.
Vous voulez savoir comment il est possible d'agir et de réagir contre les différentes formes de risques psychosociaux.

NOTRE REPONSE :

- Mettre en place une formation basée sur :
Les textes législatifs et le code du travail
Les conseils et références du Ministère du travail, INRS et CARSAT.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr

PUBLIC ET PREREQUIS

- Services Ressources Humaines et sécurité.
- Manager, cadres ou personnel souhaitant participer à la prévention en entreprise vis-à-vis des risques psychosociaux.
- Personne nommée « Référént harcèlement sexuel » par l'entreprise (moins 250 salariés).
- Référént harcèlement sexuel désignés par le CSE parmi ses membres.

Prérequis : Être ou vouloir être acteur de la prévention des risques psychosociaux en entreprise et avoir des connaissances de bases en prévention des risques et santé au travail.

MODALITE DE LA FORMATION

- 7 heures en **présentiel**.
- Effectif moyen : **6 personnes maximum**.



Cette prestation est accessible sous conditions aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique
- Conseiller l'entreprise dans ses actions en matière de prévention des risques psychosociaux.
- Faire prendre conscience du risque et des différentes conséquences pour les salariés et pour l'entreprise.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Cahier d'exercices.
- Supports documentaires sources certifiées.
- Powerpoint et vidéos : CARSAT.INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternances des séquences théoriques par des exercices et des travaux réalisés en groupe, mise en situation avec des jeux de rôles pour évaluer l'atteinte des objectifs.
- **Un examen théorique** via un **QCM**.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Risques PsychoSociaux dans l'entreprise

DEROULE DE LA FORMATION

✦ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

✦ LES DEFINITIONS DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.

Les définitions des Risques Psychosociaux ; le stress et les violences.

Les différents types de harcèlement possibles au sein de l'entreprise.

Les effets et les conséquences pour les salariés et l'entreprise.

✦ LES ENJEUX

Les obligations de l'employeur dans le domaine des risques psychosociaux.

- Le cadre juridique et la responsabilité pénale et civile.

Le Comité Social et Economique, le référent en matière de lutte contre le Harcèlement sexuel et agissements sexistes.

Les enjeux en santé du stress et de la violence.

Conséquences économiques : Un enjeu pour l'entreprise.

✦ LES FACTEURS DU RISQUE ET LES ACTIONS POSSIBLES.

Le rapport du Collège d'expert sur le suivi des RPS au travail « Rapport Gollac »

- L'intensité et le temps de travail ; L'autonomie au travail ; Les rapports sociaux au travail ; Les exigences émotionnelles ; la souffrance éthique ; L'insécurité de la situation de travail.

La prévention du risque.

- Les trois approches de la prévention des risques psychosociaux. L'information et les documents obligatoires.

Réagir à l'urgence des situations.

- Les acteurs de la prévention ; le diagnostic (les différents tests) ; le droit de retrait ; le traitement des alertes ; les enquêtes.

✦ UN CONTROLE CONTINU EST EFFECTUE ET UNE EVALUATION THEORIQUE VALIDE LES CONNAISSANCES

Durée : 6 Heures 40

✦ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « aide-mémoire prévention des risques psychosociaux »